ETR102 - Communication et information scientifique

Mis à jour le 26-08-2025

Code : ETR102

Unité d'enseignement de type mixte

3 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **30 heures**

Responsabilité nationale :
EPN01 - Bâtiment et énergie / Jean-Louis HAVET

Contact national :

EPN01- Génie des procédés

292 rue Saint martin
2.0.13
75003 Paris
01 40 27 22 67
Claudine Bes
claudine.bes@lecnam.net

Présentation

Prérequis

Élève engagé dans une licence générale ou licence professionnelle.
Prérequis : **avoir déjà validé la totalité du niveau L2 et avoir déjà validé au minimum 3 UE scientifiques (soit 18 crédits) du niveau L3**. L'agrément pour s'inscrire n'est délivré qu'aux élèves satisfaisant à cette condition, de plus avant le 31 janvier de l'année courante.

Cette UE s'adresse uniquement aux élèves qui sont concernés pour leur dernière et ultime inscription de L3 (en voie de diplomation).

Les élèves titulaires de l'UE ETR101 sont dispensés de cette UE.

Objectifs pédagogiques

Apporter à l'auditeur les méthodes et les outils nécessaires à la maîtrise de la communication et de l'information scientifique afin de savoir rédiger un rapport scientifique et réaliser une soutenance orale.

Compétences

Cet enseignement vise à développer les compétences nécessaires pour mener à bien des recherches documentaires, rédiger des rapports scientifiques rigoureux et présenter des thématiques scientifiques de manière claire et argumentée, tant à l'écrit qu'à l'oral. Ces compétences sont essentielles dans la communication scientifique, la diffusion des résultats de recherche et dans l'application des connaissances dans des contextes professionnels et académiques.

Programme

Contenu

Les enseignements ont lieu les mercredis soir. Les TP sont OBLIGATOIRES ; toute absence entraine un zéro au contrôle continu.

Les enjeux de la communication et de l'information scientifique
Recherche bibliographique
- recherche documentaire
- hiérarchie documentaire
- les outils (internet, bases de données, etc.)
- application à des cas concrets

Méthodologie pour la rédaction d'un rapport scientifique

Présentation d'un thème scientifique et technique
- initiation à la sélection d'informations pertinentes
- traitement de l'information
- restitution écrite et orale
- argumentation scientifique ou technique

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Mémoire

Description des modalités de validation

Chacune des parties traitées lors des cours et TP fait l'objet d'un travail personnel donnant lieu à une évaluation : contrôle continu.
Rédaction d'un rapport de 15 pages sur un sujet scientifique.
Soutenance orale du rapport.